

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2010

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents sauf Patricia PELLETIER excusée (pouvoir à Fabrice PRELY).
Secrétaire de séance : Didier PERRIN

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la reconduction sans majoration des taux de taxes locales pour l'année 2010, à savoir :

Taxe habitation 8.13% Taxe foncière bâti 10.61 %

Taxe foncière non bâti 15.76 %

Taxe professionnelle : suite à la réforme 2010, la compensation relais pour l'année 2010 sera de 3254€

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS & COMPTES DE GESTION 2009

Les Comptes Administratifs (comptabilité communale) & Comptes de Gestion (comptabilité du trésor) pour l'année 2009 sont identiques. Monsieur le Maire quitte la salle et le 1^{er} adjoint, François BAILLY prend la présidence.

Ils ont été approuvés à l'unanimité avec les résultats suivants :

Budget principal : Fonctionnement dépenses : 55 324.62 €

Fonctionnement recettes : 105 797.46 €

Investissements dépenses : 42 341.47 €

Investissements recettes : 12 481.24 €

Budget Eau & assainissements : Fonctionnement dépenses : 6 258.76 €

Fonctionnement recettes : 3 315.40 €

Investissements dépenses : 71 286.07 €

Investissements recettes : 4 818.94 €

VOTE DES BUDGETS 2010

Les budgets 2010 ont été approuvés à l'unanimité, équilibrés en dépenses et en recettes comme suit :

Budget principal : Fonctionnement : 241 946 € Investissements : 111 856 €

Budget eau & assainissements : Fonctionnement : 92 730 € Investissements : 110 986 €

Au cours de la lecture du budget primitif, ont été évoqués les financements suivants :

Accessibilité : suite au travail en commission, il sera fait appel à un bureau d'études pour planifier le plan d'accessibilité et prévoir le financement des aménagements indispensables. Il en va de même pour le bâti. La date butoir de la mise en conformité du bâti est 2015.

Ouvrages communaux : Les ponts sur La Sirène et Le Rhonnay nécessitent des réparations urgentes et des aménagements indispensables. Des entreprises spécialisées seront contactées pour dresser un inventaire des travaux et présenter un devis. Pour le suivi de l'accessibilité et des ouvrages communaux, une convention sera signée avec les services de la DDT pour un montant annuel de 55.25€, dans le cadre de l'ATESAT (Assistance Technique fournie par les services de l'Etat au bénéfice des communes).

SIDEC

Acceptation à l'unanimité du montant annuel de la maintenance informatique du SIDEC, soit un montant de 616.45€ pour l'année 2010.

SIVOS

Après étude des statuts communiqués, une délibération sera prise pour accepter la création du SIVOS des Lacs.

SUBVENTIONS 2010

Deux types de subventions ont retenues l'attention. Les subventions spécifiques à Uxelles, attribuées annuellement et les subventions d'organismes extérieurs, sélectionnés et attribués tous les trois ans (voir prochain conseil).

Subventions annuelles : Union musicale Clairvalienne 50€, ADMR 50€, Amicale des Secrétaires de Mairie, 30€, enfants d'Uxelles : voyage à Londres 50€ et pratique activité sportive natation 50€

Ø La réunion publique SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) prévue initialement le 19 avril prochain est reportée à une date ultérieure, compte tenu de l'état de santé de Chloé Sauget, responsable du suivi du projet,

Ø La journée communale est fixée au 24 avril 2010, rendez vous devant la Mairie à 9h00.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Pierre SIMANDRE